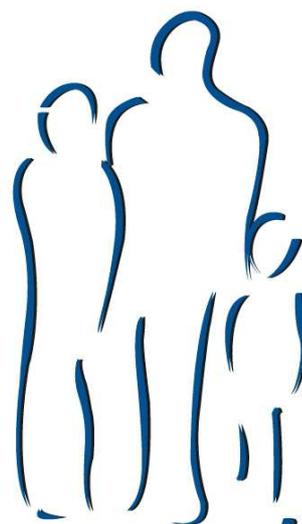


afccc

Association Française
des Centres de Consultation Conjugale

FORMATION

CONSEIL CONJUGAL ET FAMILIAL



Institut de formation
44 rue Danton
94270 - LE KREMLIN BICETRE
Tél : 01 46 70 12 44 - Fax : 01 46 71 24 60

formation@afccc.fr

www.afccc.fr

Association reconnue d'utilité publique

Organisme formateur : 11 9402 13994
Siret : 775 689 060 000 74
APE 8559 A

CONSEIL CONJUGAL ET FAMILIAL

*Formation agréée par le Ministère des solidarités et de la cohésion sociale,
et conforme à l'arrêté du 3 décembre 2010*

Cette formation s'adresse principalement aux intervenants du secteur psychologique, sanitaire, éducatif, juridique et social de niveau BAC + 2 ou Accueil Information pour une Education à la Vie. La formation vise le développement des savoirs faire propres aux compétences des conseillers conjugaux et familiaux telles qu'elles sont dénommées dans l'arrêté du 3 décembre 2010.

Admission : après entretien avec un des enseignants de la formation et un entretien avec un clinicien.

La formation au conseil conjugal et familial est composée de 3 modules indépendants et complémentaires. Chaque stagiaire peut suivre la formation à son rythme.

A l'issue de la formation, les stagiaires sauront conduire les entretiens relatifs à la planification dans la diversité des situations qu'ils seront amenés à rencontrer (pré et post IVG, entretiens relatifs à la contraception et à la vie sexuelle et affective) . Ils pourront construire et animer des programmes d'animations collectives en lien avec la vie affective et sexuelle, notamment auprès des jeunes. Enfin la formation leur aura donné les repères théoriques et cliniques qui leur permettront de conduire des entretiens focalisés sur les relations conjugales et familiales.

Validation :

L'obtention de la qualification de conseiller conjugal et familial se fait à partir du dossier de formation du stagiaire qui doit comporter :

- les évaluations en cours de cursus (rapport de stage en planification, rapport de stage animation scolaires)
- les évaluations des maîtres de stage,
- les attestations de présence à l'ensemble des modules
- l'appréciation d'un jury de soutenance du mémoire

*Pour ceux qui souhaitent approfondir leurs compétences dans un des trois domaines suivants : la planification, les animations collectives, ou les entretiens de consultation conjugale, **sans volonté d'obtenir le titre de conseiller conjugal et familial**, il est possible de s'inscrire à l'un ou à l'autre des modules. Un entretien avec un des formateurs sera requis avant l'entrée en formation.*

MODULE TRAVAIL EN PLANIFICATION : 4 sessions de deux jours et demi : 68 heures

Dates : 12,13,14 février 2015 - 12,13,14 mars 2015 - 23,24,25 avril 2015- 4,5,6 juin 2015.

Les sessions se déroulent du jeudi 9h30 au samedi à 13h00

Objectifs :

Ce module forme les professionnels à la conduite des entretiens spécifiques de la planification : entretiens de première contraception, entretiens pré et post IVG pour les mineurs et pour les majeurs, entretiens autour des prises de risques dans la vie sexuelle, entretiens de première consultation gynécologique.

Contenu :

Cette formation de 68 heures + 40 heures de stage, allie un groupe théorico-clinique et un groupe d'analyse des pratiques à partir des jeux de rôles et des situations de stage.

Une approche théorico-clinique

Certaines dispenses peuvent être accordées pour les sages femmes et infirmiers.

Connaissance du corps sexué, la contraception, les IST, les IVG. L'adolescence et la puberté. Désir d'enfant. Désir de grossesse. Dénier de grossesse. Réglementation CPEF et droit de la santé des mineures. Repérage des violences sexuelles, connaissance des lois relatives à la protection des mineurs. Secret professionnel et secret partagé.

A partir de jeux de rôle, les stagiaires apprendront à mener les différents entretiens de planification (entretien de 1ère contraception, pré-IVG, prise de risque, première consultation gynécologique.....).

Un module d'analyse des pratiques

A partir des situations observées et / ou vécues en stage, groupe d'analyse des pratiques.

Un stage de 40 heures

Evaluation : Soutenance orale du rapport de stage. Évaluation du maître de stage.

MODULE ANIMATIONS COLLECTIVES et GROUPES DE PAROLE : 5 sessions de deux jours + 1 jour de reprise **73,5 heures**

Dates : 17,18 septembre 2015 - 8,9 octobre 2015 - 29,30 octobre 2015 - 19,20 novembre 2015 - 10,11 décembre 2015 - 27 janvier 2016

Les sessions se déroulent du jeudi 9h30 au vendredi 16h30

Objectifs :

Cette formation vise à former les professionnels à la conduite d'animations collectives auprès des jeunes sur les thèmes de la vie affective et sexuelle ou auprès des adultes notamment dans les dispositifs de soutien à la parentalité.

Contenu :

5 sessions de deux jours alliant connaissances théoriques et mises en situations. Un jour de reprise consacré au retour sur les stages et à la préparation de l'écriture du rapport de stage.

Connaissances liées à l'animation et ses dispositifs

- Préparation et partenariat
- Cadre et objectifs des animations scolaires (loi, circulaires...)
- Cadre et Objectifs des groupes de paroles
- Techniques d'animation
- Connaissance des outils pour animer
- Repérer la dynamique d'un groupe et s'adapter
- Clore une intervention

Connaissances liées au public adolescent

Les professionnels qui interviennent auprès d'un public adolescent sont convoqués au delà des changements pubertaires, sexuels et pulsionnel. La formation abordera les questions relatives à la puberté : aux changements anatomiques, affectifs et psychologiques. Et également les enjeux identitaires liés à cette période sensible de la vie.

Un stage de 20 heures (observation et co-animation)

Evaluation : Soutenance orale du rapport de stage. Évaluation du maître de stage.

MODULE : FORMATION A L'ENTRETIEN CONJUGAL ET FAMILIAL

Objectifs :

Ce module vise à former les professionnels à la conduite d'entretiens de couple ou d'entretiens familiaux. Face à une plainte conjugale ou familiale, les professionnels sont souvent déroutés. Ils seront formés aux enjeux psychologiques qui traversent les couples et les familles d'aujourd'hui, dans leurs diversités. Ils découvriront la spécificité de la conduite d'entretiens de consultation avec les couples et les familles.

Contenu :

Cette formation de 260 heures se compose de **six ateliers théorico-clinique**
Les sessions se déroulent du jeudi matin 9h30 au samedi 13h00.

Chaque atelier est pensé comme un lieu mixte d'apports théoriques et d'élaborations cliniques à partir de situations apportées par le formateur ou par les stagiaires.

Atelier 1 « Le couple ? »

Dates : 7,8,9 janvier 2016 - 28,29,30 janvier 2016 - 18,19,20 février 2016

Dans une société toujours plus exigeante, le couple est fortement idéalisé. Il s'en trouve d'autant plus fragilisé. La clinique des couples, depuis qu'elle existe, a considérablement évolué. Cet atelier vous permettra d'aborder les différents concepts et théories qui traversent cette pratique singulière.

Atelier 2 « La famille »

Dates : 10,11,12 mars 2016 - 31 mars,1,2 avril 2016 - 21,22,23 avril 2016

La famille serait nécessaire au petit d'homme comme lieu d'humanisation. On observe aujourd'hui différentes façons de faire famille. De nouveaux mots apparaissent : parentalité, homoparentalité, co-parentalité, multiparentalité, Biparentalité...

Atelier 3 « La pratique de l'entretien de consultation »

Dates : 12,13,14 mai 2016 - 2,3,4 juin 2016 - 23,24,25 juin 2016

Cet atelier vise la pratique de la conduite d'entretien dans le cadre spécifique du travail de consultation. Le consultant vient demander un conseil ou de l'aide parce qu'il souffre, tout en refusant d'en payer le prix. Le clinicien a donc à faire avec ce faisceau de contradictions. Les stagiaires seront amenés à discerner les différentes postures du clinicien : du conseil à la thérapie.

Atelier 4 « Les violences conjugales et familiales »

Dates : 8,9,10 septembre 2016 - 29, 30 septembre,1er octobre 2016 - 20,21,22 octobre 2016

Tout professionnel qui travaille auprès des couples et des familles sera confronté à des situations relevant de violences et de maltraitances. Comment intervenir ? Avec quels repères théoriques ? Signaler ? Et le secret ? Penser les effets de la violence sur les professionnels.

Atelier 5 « la sexualité »

Dates : 2,3,4 novembre 2016 - 24,25,26 novembre 2016 - 15,16,17 décembre 2016

La sexualité est une énigme. Comment le professionnel peut-il accueillir la plainte et accompagner la créativité et la singularité des couples.

COUT

- **Module 1 :**
Prise en charge personnelle : 1200.00 €
Formation continue : 1800.00 €
- **Module 2 :**
Prise en charge personnelle : 1300.00 €
Formation continue : 1980.00 €
- **Module 3 :**
Prise en charge personnelle : 4000.00 €
Formation continue : 5760.00 €

Coût de l'ensemble des modules :

Prise en charge personnelle : 6010 €
Formation continue : 6920 €

LIEU

AFCCC – 44 rue Danton – 94270 - le Kremlin Bicêtre

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Cathy SAULNIER, Conseillère conjugale et familiale, psychologue clinicienne

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES ET INSCRIPTIONS

Secrétariat de l'institut de formation

Tél : 01 46 70 12 44

Fax : 01 46 71 24 60

Mail : formation@afccc.fr